

Réf: Dossier N° 121159

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE D'EDUCATION PRESCOLAIRE LE BON BERGER »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO  
PALMERAIE, Lot 295, Ilot 31

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/06/2022 reçus par Me KOUASSI LOUKOU MICHEL , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE D'EDUCATION PRESCOLAIRE  
LE BON BERGER »

Objet : - Crèche ;

- Garderie ;

-Préscolaire ;

- Toutes activités se rapportant à l'enseignement ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tout objets similaires ou connexes .

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO  
PALMERAIE, Lot 295, Ilot 31

Dirigeant(s) : M ANE ANO ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03884 du 11/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30730/GTCA/RC/2022 du 11/07/2022

